

Session n° 4 : "Villes d'eaux - Villes de bien-être"

Session proposée par l'ANMCT et le Club des Offices du tourisme, avec la participation d'Atout-France

→ **Session animée par Jean-Frédéric GONTHIER**, Directeur de l'OT de Gréoux-les-Bains, en présence de **Jean-Yves GOUTTEBEL**, *Coordinateur interministériel Thermalisme et Montagne*

Élise Mathieu, *Directrice de l'Office du Tourisme de Vals-les-Bains*

Bonjour à tous, Merci de nous avoir proposé de présenter la station d'une part, et puis la façon dont on va s'emparer de cette démarche. Donc on fait bien le lien avec Bourbon-Lancy dans la mesure où nous sommes aussi dans le réseau de la Route des Villes d'Eaux du Massif central qui est effectivement un réseau qui œuvre depuis de longues années sur les deux jambes que sont le tourisme et le thermalisme, pour certaines de nos stations thermales.

Je vais vous faire une petite présentation rapide. Donc, la communauté de communes du bassin d'Aubenas, qui porte la compétence tourisme, se situe en Ardèche méridionale comme vous le voyez apparaître sur la carte au sein du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. C'est un carrefour historique à la fois d'est en ouest et du nord au sud. Nous sommes à équidistance entre le Mont Gerbier de Jonc et les gorges de l'Ardèche et à côté du couloir rhodanien. La communauté de communes comporte 28 communes dont la station thermale de Vals-les-Bains. En termes de lits touristiques, on a un petit peu plus de 23 000 lits touristiques et, en fait, seul un tiers des lits touristiques sont marchands et, à l'intérieur, ce sont 42 % de meublés. Ils génèrent 950 000 nuitées par an. Je précise que les nuitées liées aux cures sont intégrées et en 2019, nous avons collecté un peu plus de 360 000 € de taxe de séjour. C'est un niveau que nous n'avons pas encore rattrapé actuellement puisque l'an dernier on a fait 222 000 € et cette année, nous ne sommes encore qu'à 204 000 €. Pour les retombées directes, elles sont estimées à environ 85 millions d'euros de consommation touristique et cela génère 560 emplois touristiques directs qui ne comportent pas l'emploi saisonnier.

L'office du tourisme est sous statut associatif. Nous sommes classés évidemment, et nous avons répondu à un marché public de services qui a été lancé par la communauté de communes. Nous étions les seuls à répondre, je le dis en passant.

Nos atouts sont évidemment des équipements structurants : les thermes, le casino, le théâtre. Il y a cinq musées et le futur centre d'art contemporain sur la commune d'Aubenas, et nous avons trois villages de caractère, des géo-sites ; une offre culturelle qui est riche, un environnement préservé et la qualité du cadre de vie. Et nous sommes sur un bassin de vie qui est dynamique toute l'année.

Les opportunités dont on se saisit, c'est la notoriété et les valeurs qui sont véhiculées par la marque Ardèche. L'essor de la demande de tourisme de nature, la proximité avec la grotte

Chauvet 2 dont vous avez tous entendu parler bien sûr, et bien entendu l'eau de Vals, qui est embouteillée au cœur même de la station et qui participe évidemment à la notoriété de la destination puisqu'on la trouve un peu partout en France.

Le positionnement touristique, donc, s'articule autour de trois mots. Authentique, sauvage, intense. C'est un positionnement qui a été adopté il y a déjà de nombreuses années. Authentique, avec l'attachement au terroir, un patrimoine riche, un tourisme qui est raisonné, un attachement aux traditions et aux racines agricoles, des villages typiques qui vivent toute l'année. Pour le côté sauvage, eh bien ce sont des paysages à couper le souffle, une bio verte, une biodiversité remarquable, des rivières magnifiques dans des vallées préservées, un territoire soucieux des enjeux écologiques et une destination éco touristique. Enfin, pour le volet intense, on a un territoire où l'on ne peut pas s'ennuyer. Un agenda culturel qui est riche toute l'année, une offre de loisirs qui est foisonnante, des sensations fortes et des expériences inoubliables. Un territoire qui vit toute l'année, là encore.

Et puis nous avons l'autre volet qui est la station thermale de Pleine Santé. Donc nous avons la chance d'avoir un nouvel établissement thermal, ou plus exactement l'établissement thermal qui a entièrement été rénové et agrandi ces dernières années et avec un spa bien-être de haute qualité. Au milieu d'un environnement exceptionnel, une offre d'activité en phase avec les cibles de clientèle. Et puis tout le volet art de vivre qui va du climat à la gastronomie en passant par la culture et tous les équipements qui sont liés à une ville thermale.

Donc vals-les-Bains, plus concrètement, répond à la typologie nationale de stations locales dynamiques à forte identité thermale, donc une station de type A1. En ce qui concerne la typologie station de montagne, elle est classée catégorie E, donc avec une offre touristique qui est plutôt généraliste, donc une richesse thermale exceptionnelle. Une de nos spécificités c'est la source intermittente qui est ce geyser qui jaillit au sein du parc Thermal de trois hectares qui est le poumon vert de la station.

Le premier établissement thermal a été créé dès 1851. Donc là aussi, la station de Vals-les-Bains a une histoire riche d'un point de vue thermal. On y soigne des affections digestives et plus récemment la rhumatologie. Mais je tenais à préciser quand même que l'établissement thermal s'était positionné dès 2003 sur les prestations de bien-être. Donc en ce qui concerne le tourisme lié au bien-être, c'est une habitude qu'on a prise déjà depuis quelques temps de travailler ensemble avec le gestionnaire, Sodexo Loisirs, pour pouvoir monter des offres qui viennent s'enrichir sur ces deux volets. Donc vous voyez apparaître là une image du spa, c'est le spa Séquoia Redwood qui a bénéficié, enfin, les thermes ont bénéficié d'un important programme de rénovation. Aujourd'hui, nous avons 1500 mètres carrés qui sont dédiés au bien-être. Ça a nécessité quatre ans et demi de travaux pour un parcours sensoriel en quatorze étapes. Donc si on passe un petit peu aux chiffres de la partie bien-être, en 2022, il y a eu 45 000 accès au SPA, donc ça suppose une progression de 30 % par rapport à une année d'avant-covid. Le

bien être représente 45 % du chiffre d'affaires total de l'établissement thermal. Donc ces prestations répondent aux attentes et ce qui nous laisse présager de belles perspectives pour l'avenir. Le fait que côté cure, il y a eu 3500 curistes en 2022, c'est à dire une augmentation par rapport aux années avant Covid qui était plutôt aux alentours de 2500. La double orientation à des RH et le nouvel agrément RH qui datent de 2020 sont sans doute à l'origine de cette forte croissance.

Vals, ville d'eau ville de bien-être. Nous avons déjà des packages qui fonctionnent très bien autour du patrimoine, d'une part évidemment avec la proximité de la grotte Chauvet, autour de la gastronomie également. Le concept sur l'outdoor, tout le concept après l'effort, le réconfort. Donc là on a des packages qui avec du vélo, avec de la rando, et puis évidemment les courts séjours, les week-end de pleine nature, puisque nous sommes vraiment dans un environnement où les activités de pleine nature sont structurées indépendamment de la station, puisque le département de l'Ardèche est d'ailleurs connu pour ces atouts-là.

Et puis, c'est tout nouveau, nous sommes en train de développer, on espère les avoir pour les vacances, pour le début décembre, une box bien-être Ardèche secrète.

Je dirai quand même pour conclure, qu'un des gros enjeux de « Villes d'eaux- Ville de bien-être », ça va être le fait de pouvoir avoir accès aux stocks de prestations, que ce soit des hébergements, que ce soit des établissements de bien être ou des activités. Pour moi, la difficulté, si tant est qu'il y en ait une, se situera à cet endroit-là de pouvoir créer des packages qui pourront être déstockés en ligne, ce qui reste dans certains endroits une gageure à l'heure actuelle. Donc j'en appelle à tous ici pour faire en sorte que ça puisse se réaliser dans l'intérêt commun bien sûr.